



# CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E88932** VALABLE JUSQU'AU **25/11/2025**

ÉDITÉ LE 12/09/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/02/2003

Raison sociale : TECHNIC SOLS OCEAN INDIEN

Forme juridique : SARL

Sigle : TSOI

Capital : 100 000

14 RUE PIERRE AUBERT  
ZI DU CHAUDRON  
97490 SAINT-DENIS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC SAINT DENIS 445353691

Téléphone : 02 62 72 90 25

Fax :

Siret : 445 353 691 00022

Portable :

Code NACE : 4333Z

Responsabilité légale :

Numéro caisse de congés payés : 0009105

BOITEAU THIERRY GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Assurance Responsabilité Travaux :

QBE 31 0007571

Assurance Responsabilité Civile :

QBE 31 0007571

Site Internet :

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2024

E-mail : dallage@tsoi.fr

Effectif moyen : 22

Tranche de classification : EFF3

Chiffre d'affaires H.T. : 3 153 423

Tranche de classification : CA6

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2151	Dallage courant (Technicité courante)	22	23/07/2021
	Nombre total de qualifications : 1		

\* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

**LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT**

**Gérard SÉNIOR**

**SIGNATURE  
DU TITULAIRE**

**AGENCE  
QUALIBAT**

QUALIBAT REUNION  
C/O FRBTP  
RUE DU PONT  
CS 41051  
97404 SAINT-DENIS CEDEX

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.